



INSTITUT NATIONAL  
DE L'INFORMATION  
GÉOGRAPHIQUE  
ET FORESTIÈRE

SECRETARIAT GENERAL

## DECISION N ° 2018-338-SG

### portant délégation de signature des contrats et conventions sans dépenses décaissables ni recettes encaissables

Le directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière,

Vu le décret n° 2011-1371 du 27 octobre 2011 modifié relatif à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), notamment son article 11 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 6 novembre 2014 portant nomination de M. Daniel Bursaux, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts en qualité de directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière ;

Vu la décision n° 2013-424 du 17 octobre 2013 fixant l'organisation générale de l'Institut national de l'information géographique et forestière,

**décide :**

#### **Article 1– SIGNATURE DES CONTRATS ET CONVENTIONS**

En l'absence ou en cas d'empêchement du directeur général, et pour les besoins du service, délégation est donnée pour la signature des contrats et conventions n'emportant ni dépenses ni recettes à :

- M. Sylvain Latarget, directeur général adjoint,
- M. Emmanuel Rousselot, secrétaire général.

En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Sylvain Latarget et Emmanuel Rousselot, délégation est également donnée à M. Patrick Leboeuf, secrétaire général adjoint, à Mme Catherine Destandau, chef du service des achats et des marchés et à Mme Sylvia Tarassenko, chef du service des affaires financières et du contrôle de gestion.

**Article 2** : délégation est également donnée, dans la limite des attributions de leur unité à :

**DIRECTIONS**

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Anne Harlé, directrice des ressources humaines</li> <li>- Mme Dominique Jeandot, directrice de la communication et des relations institutionnelles</li> <li>- M. Michel Ségard, directeur des programmes civils</li> <li>- Mme Magali Stoll, directrice des programmes de défense et de l'espace</li> <li>- Mme Blandine Marchand, directrice des services et du système d'information</li> <li>- M. Philippe Gerbe, directeur de la production des référentiels</li> <li>- M. Nicolas Paparoditis, directeur de la recherche et de l'enseignement</li> <li>- M. Claude Pénicand, directeur de la stratégie de l'international et de la valorisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Nathalie Eltchaninoff, directrice adjointe des programmes civils</li> <li>- M. Jean-Luc Cousin, directeur-adjoint des services et du système d'information</li> <li>- M. Didier Moisset, directeur-adjoint de la production des référentiels</li> <li>- M. Alain Dupéret, directeur-adjoint de la recherche et de l'enseignement</li> </ul>
<p><b>Direction des programmes civils :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Frédéric Cantat, chef du service des études et du marketing</li> <li>- Mme Marie-Christine Combes-Miakinen, chef du service d'appui aux politiques publiques</li> <li>- M. Jean-Yves Lascaux, chef adjoint du service d'appui aux politiques publiques</li> <li>- Mme Marie-Louise Zambon, chef du service des programmes</li> </ul>	<p><b>Direction des programmes de défense et de l'espace :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Yannick Cézard, chef du département des affaires défense et espace</li> <li>- M. Roland Gachet, chef du service IGN Espace</li> <li>- Mme Martine Dupuis, chef-adjoint du service IGN Espace</li> <li>- M. Nicolas Lesage, chef du service des programmes d'appui au ministère de la défense</li> </ul>
<p><b>Direction de la recherche et de l'enseignement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Bénédicte Bucher, chef du service de recherche en sciences de l'information géographique</li> </ul>	

**DIRECTIONS INTERREGIONALES**

<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. François Perrussel-Morin, directeur interrégional centre-est</li> <li>- Mme Michèle Ughetto, directrice interrégionale adjointe centre-est</li> <li>- M. Gérard Blin, directeur interrégional nord-est</li> <li>- M. Jacob Genelle, directeur interrégional adjoint nord-est</li> <li>- Mme Anne Samica, directrice interrégionale nord-ouest</li> <li>- Mme Christine Bataille, directrice interrégionale adjointe nord-ouest</li> <li>- M. Pierre Laulier, directeur interrégional sud-est</li> <li>- M. Lionel Gaudiot, directeur interrégional adjoint sud-est</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Laurent Delavault, directeur interrégional adjoint sud-ouest, directeur interrégional par intérim</li> <li>- M. Jean-Philippe Lefèbre, chef du département diffusion, expertise, services, direction interrégionale centre-est</li> <li>- Mme Christine Villain, chef du département relations extérieures, direction interrégionale nord-est</li> <li>- M. Thierry Blouin, chef du département relations extérieures, direction interrégionale nord-ouest</li> <li>- M. Philippe Abadie, chef du département relations extérieures, direction interrégionale sud-ouest</li> </ul>
---	--

**Article 3** : La décision prend effet le 15 juin 2018 et abroge la décision n° 2018-153-SG du 19 mars 2018. Elle sera publiée sur le site internet de l'IGN le

Fait à Saint-Mandé, le 22 juin 2018

Bursaux

Daniel Bursaux